

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Comité de la **Caisse des Ecoles** de TREDREZ-LOCQUEMEAU

Séance du 25 septembre 2023

Date de la convocation : 11.09.2023
Nombre de membres afférents au comité : 9
Nombre de membres présents : 5
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 5

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq septembre 2023 à 18h00,
Les membres du Comité de la Caisse des Ecoles de **TREDREZ-LOCQUEMEAU**, dûment
convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur
LE JEUNE Joël, Président,

Etaient présents : Joël LE JEUNE, Mariannick LEBON, Elise BUREAU, Stéphanie
INGHELIS, Erwan L'HEVEDER, Mickaël GALLIEN

Absents excusés : Jean-Paul LESCOP, Aline LE GALL, Cathy CLAISSE (responsable
garderie), Morgane PINSON, Enora LE JEUNE

DELIBERATION N°3 : TARIFS GARDERIE ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

Le Comité de la Caisse des Ecoles, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- augmente de 5 % par rapport à l'an dernier les tarifs, et fixe ainsi qu'il suit, les tarifs et les quotients
de la garderie, le tarif du soir incluant le goûter, **à compter du 01^{er} septembre 2023**

| | Matin | Soir : | Journée : |
|-----------------------------------|--------------|---------------|------------------|
| - Quotient familial <= 960 | 1,52 € | 2,31 € | 2,90 € |
| - Quotient familial de 961 à 1650 | 1,90 € | 2,92 € | 3,58 € |
| - Quotient familial >= 1651 | 2,27 € | 3,47 € | 4,32 € |

Une réduction de 10 % sera appliquée à partir du 2^{ème} enfant

*Pour copie conforme,
Joël LE JEUNE,
Président de la Caisse des Ecoles,
Maire de Trédrez-Locquémeau*

